

## **Revoir nos mécanismes décisionnels**

Au courant de la grève de 2012, la CLASSE c'est souvent fait critiquer dans la sphère médiatique sur sa vision de la démocratie. Le texte qui suite ne vise pas à revenir sur le principe de démocratie direct, bien au contraire. Cette démocratie qualifiée par certain de directe et par d'autres de participative est l'un des piliers de la grève de 2012. La chose est tellement vraie que la CLASSE a réussi à imposer son mode de fonctionnement et que le gouvernement n'a pas eu d'autre choix que d'attendre une consultation des assemblées générales pour soumettre son offre. Sans l'organisation d'assemblée générale, jamais le mouvement de grève du printemps 2012 n'aurait eu cet ampleur. L'appropriation du mouvement par la base est sans aucun doute la cause de la longévité de la grève et la volonté de reconduire la grève pendant plusieurs mois. La CLASSE a aussi été critiquée pour son mode de décision trop lent. Les médias critiquaient qu'il fallait toujours attendre la fin de semaine suivante pour connaître la position officielle de la CLASSE sur les enjeux d'actualité, notamment la question de la violence au courant de la grève de 2012. Fort heureusement, il y avait des congrès toutes les fins de semaine et de nombreuses assemblées générales toutes les semaines permettant ainsi à l'organisation de s'ajuster régulièrement. Les étudiantes et les étudiants étaient mobilisés, il n'y avait pas d'impératif scolaire pour la vaste majorité des gens, il était donc possible de fonctionner ainsi. Mais avec la grève qui n'est plus, il est impossible pour l'ASSÉ de tenir des consultations toutes les semaines en congrès. Le rythme de décision ralentit et il faut parfois attendre plus de deux mois avant le prochain congrès. Il faut trouver des mécanismes décisionnels pour améliorer la prise de décisions entre les congrès et ainsi éviter de laisser les élu-e-s de l'exécutif ou des comités de l'ASSÉ dans le néant. Plus l'exécutif de l'ASSÉ et les comités sont laissés sans mandat, plus ces derniers et ces dernières ont du pouvoir. Bien qu'il soit souhaitable d'avoir confiance envers notre équipe nationale, dans les faits on se rend compte que ce n'est pas toujours le cas et que les élu-e-s s'exposent à des critiques parfois virulentes. Avec la place importante des réseaux sociaux et de la liste de courriel ASSÉ-support, ces critiques prennent souvent des proportions beaucoup trop importante et s'avère parfois blessantes ou diffamatoires. Le texte vise davantage à voir comment il serait possible d'améliorer le bon déroulement des congrès et d'impliquer davantage les associations dans le processus décisionnel de l'instance intermédiaire. La formule choisie est de présenter certains constats sur la démocratie à l'ASSÉ et ensuite d'examiner de quelles façons on pourrait régler ces problèmes.

### **Rôle des instances : les constats**

#### Congrès :

Les congrès sont longs, pénibles et lourds. C'est souvent le sentiment de plusieurs délégations à la sortie des congrès. Après deux jours de débats, de procédures, de bilans et de plénières sur tous les sujets, les délégations ont souvent l'impression d'être dépassées et certaines délégations moins expérimenté ont l'impression d'être laissé à elle-même durant cette instance. Pourtant, les congrès sont des moments qui devraient être privilégiés dans une organisation comme l'ASSÉ. Bien que pour certaines personnes, les congrès ont l'air de s'organiser tout seul, il n'est pas évident d'organiser de telle instance nationale. La situation

locale n'étant pas égale sur l'ensemble de campus d'associations membres, l'organisation d'assemblées pour discuter des enjeux du congrès n'est pas la même pour toutes. Ainsi, on remarque sur certaines décisions, un décalage important entre certaines associations membres de l'ASSÉ, ce qui explique bien le nombre important d'abstentions sur certaines propositions « moins centrales » dans les plans d'action de l'ASSÉ.

Les statuts et règlements de l'ASSÉ prévoient trois congrès sur une base annuelle. L'un de ces congrès est le congrès dit annuelle. Ce dernier vise généralement à faire le point sur l'année qui vient de passer ainsi que de voter les grandes orientations pour l'année qui s'en vient. C'est lors de ce congrès en particulier que les différentes délégations doivent être prêtes au maximum et avoir des positions d'assemblée générale claires sur la campagne que l'ASSÉ fera l'année prochaine. C'est aussi au cours de ce congrès que l'on procède aux élections générales et qu'on vote les prévisions budgétaires.

Les deux autres congrès prévu par les statuts visent normalement à faire le point sur l'état du plan d'action. Il permet de faire des bilans, de réviser certaines décisions et d'adopter des positions politiques ou appuyer certaines campagnes politiques. Dans les faits, mon expérience à l'ASSÉ m'a appris que chaque congrès est crucial malgré le fait que les mêmes débats y sont souvent refaits. On remarque aussi que dans la plupart des points à l'ordre du jour des congrès, il y a des bilans interminables et ce, sans compter le tour de table des délégations du début de congrès qui ont comme effet que le congrès ne commence jamais avant l'heure du midi le samedi. Dans l'idéal, l'ensemble des associations membres de l'ASSÉ produiraient un bilan de leur activité, les comités et conseils de l'ASSÉ feraient la même chose et les propositions dans le cahier de congrès serait accompagné d'un texte de réflexion et seraient soumis à l'avance pour consulter en vue des assemblées. Cela permettrait de réduire le nombre de mise en dépôt et aussi d'arrêter de toujours référer des questions aux assemblées locales. Je ne serais pas surpris d'apprendre que la majorité de position adoptée en congrès ne servent uniquement qu'à référer des questions aux assemblées générales locales. Il faut donc trouver une façon de faire en sorte que les congrès soient réellement de moment crucial pour l'organisation en se concentrant sur les décisions plus centrales dans le plan d'action.

### Les Conseils régionaux :

Les quoi ? Dans ces statuts l'ASSÉ possède une structure qui est à mes yeux très importante et qui possède un potentiel d'organisation incroyable. Les Conseils régionaux permettent, entre autres, une meilleure solidarité entre les associations géographiquement près l'une de l'autre. Ils permettent aussi de se réapproprier l'exécution de certains éléments du plan d'action nationale pour organiser des actions sur une base régionale. Ces derniers permettent aussi l'intégration d'association non membre de l'ASSÉ ou de toutes autres organisations dans le but de faire des campagnes régionales qui leur sont propres. Les Conseils régionaux sont des organes flexibles qui n'existent pas si les membres d'une région ne désirent pas s'organiser sur une base régionale. Il est donc particulier de leur faire une place dans une instance décisionnelle de l'ASSÉ considérant que leur existence fluctue énormément. Même si les Conseils régionaux ont un rôle très pertinent au niveau organisationnel, leur rôle dans le Conseil de coordination est tout autre.

Mon impression est que ces conseils régionaux ne représentent personne et quand ils sont présents au Conseil de coordination, leur présence ne sert qu'à donner un « faux » appui de la base. Surtout que d'un point de vue démocratique, il existe une grande disparité entre les régions. La majorité des associations membres de l'ASSÉ sont situées dans la grande région de Montréal. Il est donc plus facile de s'organiser dans de tel conseil. Dans les régions comme le centre du Québec, les Laurentides, le Saguenay Lac-St-Jean ou encore l'est du Québec, se réunir nécessite plusieurs heures de transport, ce qui rend l'idée des conseils régionaux beaucoup moins attrayant. L'impact direct de cette disparité régionale, est que plus souvent qu'autrement, seulement la région de Montréal est présente dans le Conseil de coordination. Malgré les bonnes intentions présumées des délégué-e-s des différents Conseils régionaux, il est très rare que ces derniers aient des mandats clairs sur les propositions. Bref, la place des Conseils régionaux dans le processus décisionnel n'est qu'illusion pour s'assurer d'une réelle réappropriation des associations membres de l'exécution de plan d'action national.

#### Conseil de Coordination :

Le Conseil de Coordination (Coco) est sans aucun doute l'instance de l'ASSÉ la moins légitime d'exister, lorsqu'il est question de prendre des positions politiques. Elle réunit l'ensemble des membres des comités et des Conseils de l'ASSÉ ainsi que les délégué-e-s des Conseils régionaux. Cette instance devait servir au moment de sa création à faire un dispatch des tâches pour réaliser le plan d'action du congrès. Par contre, le Coco se retrouve souvent à jouer un rôle politique sur certaines décisions qui doivent être pris entre les congrès. Bien que les gens sur les comités sont élu-e-s par le congrès et qu'ils y sont redevables, cela ne justifie pas leur rôle décisionnel politique. Les délégué-e-s des Conseils régionaux sont sensé-e-s jouer le rôle de « représentation » de la volonté des associations membres. Par contre, ces Conseils existent trop peu souvent et leur présence au Coco fluctue énormément. On ne peut donc pas compter sur eux pour apporter la volonté des associations membres pour évaluer les besoins réels et compenser les manquements par des textes bien ciblés dans l'ultimatum ou encore pour l'élaboration de formation pour les camps de formation.

D'ailleurs, le Conseil de coordination n'a pas toujours existé sous cette formule. Avant 2006, l'instance intermédiaire de l'ASSÉ s'appelait le Conseil interrégional (CIR). Les Conseils régionaux avait une place prédominante dans cette instance. Chacun de ces Conseils possédaient trois votes, ce qui faisait que ces Conseils pouvaient facilement se réapproprier cette instance. La transformation entre le CIR et le Coco visait principalement à s'adapter à la réalité. Les Conseils régionaux n'était pas présent dans toutes les régions du Québec où se trouve des associations membres et ne fonctionnait pas adéquatement pour répondre aux impératifs bureaucratiques de l'instance intermédiaire. Le CIR était principalement une instance d'attribution de tâches liées au plan d'action, alors la réforme du CIR en Coco visait s'adapter et à donner plus de pouvoir au comité. Considérant que l'instance ne sert qu'à attribuer des mandats, ce n'était pas bien grave de donner plus de place aux comités, qui dans les faits se voyaient accordées la quasi totalité des dites tâches.

Le CIR ne fonctionnait pas, alors on a tenté de le changer pour mieux. Maintenant que le Coco déficient, il faut, à mon avis, le changer radicalement. Ce ne sont pas de simples petites modifications qui permettront d'avoir une instance intermédiaire qui répondra non seulement aux besoins des associations membres, mais qui rendra aussi notre structure beaucoup plus efficace.

### Les comités :

Sur le fond, il n'y a pas de problème avec les comités. La structure par comité fonctionne bien à l'ASSÉ et permet à un plus large éventail de personnes de s'impliquer. Il s'agit aussi d'un bon tremplin pour les personnes qui désirent potentiellement s'impliquer sur l'exécutif national. L'ajout du comité légal permet aussi d'élargir le champ d'action de l'organisation et d'être mieux outillé pour défendre les militantes et militants en cas d'arrestation, mais aussi face à des situations de répression sur les campus locaux.

Il manque à mon avis un comité qui permettrait de s'améliorer en tant qu'organisation. Un comité « écoles secondaires » permettrait à des militantes et militants des écoles secondaires de s'organiser sur leur campus. Il s'agit non seulement d'une initiative qui permettra d'élargir notre champ d'action, mais il mettrait aussi de mettre des ressources pour favoriser dès l'école secondaire des pratiques combatives. Ce comité pourrait viser à élargir les campagnes de l'ASSÉ dans d'autres institutions, mais aussi de les aider à s'organiser au local contre leur administration.

Il y a quelques années l'ASSÉ produisait un Ultimatum spécial pour les écoles secondaires. Ce dernier était diffusé au mois de mai et juin, à la fin des classes du cégep et de l'Université pour informer les jeunes sur l'ASSÉ et nos revendications. L'objectif était de cibler les jeunes de secondaire 4-5, qui fréquenteront sous peu le cégep, pour leur donner un avant goût de la lutte étudiante. Un comité écoles secondaires pourrait entre autre permettre un journal plus adapté à leur besoin en plus d'assurer une diffusion plus large dans les écoles.

Durant le mouvement de grève au printemps 2012 et pendant la grève de 2005 aussi, les étudiantes et étudiants des écoles secondaires sont sortis dans la rue pour nous appuyer. Je crois qu'il serait bénéfique et avantageux d'être en mesure de les aider davantage dans leur démarche en mettant un peu de notre potentiel organisationnel dans leur projet.

### **La création du Conseil Central : une solution à envisager**

La création d'un Conseil Central (CC) pour remplacer le Conseil de Coordination (Coco) peut être une solution pour régler quelques-uns des constats énumérés dans la première section de cette réflexion, un CC basé sur la participation des associations membres de l'ASSÉ. Ce serait donc les associations de l'ASSÉ qui auraient un droit de vote dans cette instance. Les comités et conseil de l'ASSÉ perdre donc le pouvoir décisionnel qui leur était donné lors des réunions du Conseil de coordination.

L'objectif n'est pas de créer un second type de congrès dans les statuts et règlements. C'est pourquoi il est nécessaire de faire une répartition des pouvoirs adéquats pour éviter la redondance. Comme mentionné précédemment, le congrès est un moment privilégié qui nécessite une plus grande préparation à mon avis. Le congrès doit être, comme il est déjà mentionné dans les statuts de l'ASSÉ, le lieu des grandes décisions. Fixer les grandes orientations du regroupement, faire des modifications aux statuts, voter les campagnes annuelles ainsi que les grandes lignes du plan d'action. Il est important de conserver et de renforcer la culture d'assemblée générale dans les associations locales avant ces congrès.

Par contre, on passe un temps important dans les congrès à faire des bilans et des tours de table qui réduisent grandement le temps en congrès pour prendre les décisions importantes de l'organisation. Les associations étudiantes ont tendance à profiter des congrès pour tenter de tout définir dans le moindre détail le plan d'action. Il est tout à fait normal que les associations entrent dans les précisions lors des congrès, car sinon c'est le Coco qui tranche ces débats et les associations perdent donc leur pouvoir sur la finalité du plan d'action. La création d'un CC où c'est les associations membres qui ont le pouvoir permettrait, du moins je l'espère, de réduire le temps de congrès sur les points mineurs et de laisser toute la place au débat de fond. L'objectif est donc de débureaucratiser le congrès.

Le CC aurait donc grosso modo les pouvoirs actuels du Coco. Il définirait les maquettes de l'ultimatum, les ateliers au camps de formation, définirait les priorités de recherche, ferait des élections intérimaires, etc. Une des différences avec les Coco actuels, c'est que le CC recevrait les bilans de l'exécutif sur leur travail en général, le suivi du travail dans les coalitions, le travail fait dans les médias, etc. Cela permet donc de favoriser un meilleur suivi au jour le jour des tâches nationales et d'éviter des bilans en congrès de plusieurs heures pour mettre tout le monde sur la même longueur d'onde.

Renforcer le rôle des associations membres autour d'une table d'un CC permettrait d'impliquer les associations étudiantes dans l'ensemble des décisions. Cela permettrait aussi aux militantes et militants des associations locales de bien comprendre l'ensemble des tâches à accomplir au national. Cela permet donc d'impliquer plus de militantes et militants des associations locales autant dans le processus décisionnel que dans l'attribution des tâches. Ce nouveau lieu de décision permettra aussi aux militants et militantes locaux d'apprendre le travail au national et ainsi permettre, je l'espère, que des militantes et militants des associations collégiales prennent des places sur le Conseil exécutif et sur les comités. Souvent les militantes et militants des cégeps ne se sentent pas prêt à faire le saut au national, soit par manque de temps ou par peur de ne pas être à la hauteur par manque d'expérience dans l'organisation. Le CC vise à pallier ce manque d'expérience en donnant un plus grand pouvoir et une plus grande connaissance de la structure et du travail à accomplir au national dès le début de notre implication. Cette instance vise aussi un plus grande participation que le Coco et ainsi une meilleure mise en charge collective du d'action de l'ASSÉ.

Maintenant, il est parfois difficile d'organiser des congrès. Trouver un lieu physique pour accueillir deux jours d'instance, prévoir la nourriture, le dodo et faire déplacer les délégations vers la même ville peut-être compliquer. Ainsi, le CC se voudrait une instance

un peu plus flexible. Les associations étudiantes à l'extérieur de la région où se tient la réunion formelle pourrait, suite à une demande formelle, participer au CC à distance soit par téléphone ou Internet. L'objectif est de favoriser la participation de tous et toutes dans ces instances. Par contre, le quorum fixé pour cette réunion doit en tout temps être présent dans la salle principale de l'instance. Autrement dit, même si des associations peuvent participer à distance, le quorum doit être constaté physiquement. L'objectif n'est pas de créer une instance téléphonique de toute pièce comme c'est le cas à la FECQ. Le but est simplement de permettre à des gens dans l'impossibilité de se déplacer de pouvoir participer.

Lorsqu'il se réunit, le CC fonctionnerait suivant le principe : un campus, un vote, et ce, même pour l'UQAM. Cela favoriserait de plus les associations universitaires à se coordonner entre elles et se donner un fonctionnement commun, qui pourrait les aider à participer d'avantage, et selon leur moyens, aux structures nationales.

Par contre, chaque association peut conserver un droit de proposition distinct dans l'instance en cas de positions contraires entre les associations. Les comités pourraient conserver un droit de proposition, mais perdraient leur droit d'appui et de vote. Il pourrait donc suggérer des débats à l'assemblée sans toutefois pouvoir forcer la tenue d'un débat. Les Conseils régionaux verraient leur pouvoir retirer dans cette instance pour les raisons énumérées dans les constats au début du texte. Par contre, ces derniers peuvent continuer d'exister pour s'emparer d'élément du plan d'action et s'organiser sur une base régionale. Cela dit, les associations pourraient maintenant se présenter elles-mêmes dans l'instance intermédiaire.

Aussi, le quorum pour ces rencontres pourrait être plus bas que 50%. Considérant qu'il serait impossible lors de cette instance de revenir sur des positions de congrès, ne pourrait pas changer les statuts et règlements, la présence de l'ensemble des membres n'est pas nécessaire. Le quorum pourrait donc être fixé à 33% ou 40% par exemple. Il pourrait tout de même être de 50%, mais il faudrait trouver une solution pour fusionner les associations modulaires ou départementales dans le compte du quorum.

Ces réunions pourraient se dérouler chaque mois ou mois et demi et durer un après-midi. La réunion pourrait avoir lieu chaque premier samedi du mois et commencer à 12h. Tout le monde espère que cette dernière termine vers de 18h, mais elle pourrait se prolonger en soirée si besoin est.

Le rôle du Secrétaire général du Coco serait aussi transformé. Le Secrétaire générale du CC aurait un rôle beaucoup plus important dans la structure. Plus d'instance, plus de délégations autour de la table. Le SG aurait un rôle de coordination important à faire et s'assurer de la présence des associations membres à l'instance. Il s'agit donc essentiellement d'une tâche de bureaucrate. Il pourra être épaulé dans sa tâche par le secrétaire à la coordination. On pourrait aussi envisager la possibilité que le SG rajouter au Conseil exécutif.

## **Conclusion**

Lors de mon passage de militant à l'ASSÉ, j'ai découvert une association forte ayant un rôle social d'une importance capitale dans l'organisation et dans la consolidation de la gauche et de l'extrême gauche dans les cégeps et les universités. Notre organisation est en mesure de mener des luttes de masse sur des principes et des revendications critiquant parfois les fondements même de l'économie capitaliste. Peu d'organisations de masse peuvent prétendre réussir cet objectif. Ce texte et les recommandations qui suivent constituent selon moi des façons d'améliorer notre organisation. C'est pourquoi, j'aimerais participer à la réalisation des propositions que je mets de l'avant si le congrès est à l'aise avec le principe.

Alex Desrochers, militant à l'ASSÉ depuis 2005

#### Proposition en vue du Congrès d'orientation :

1. Que l'ASSÉ mandate Alex Desrochers et ... pour écrire une refonte des statuts et règlements ayant comme objectif de remplacer le Conseil de Coordination (Coco) par un Conseil Central (CC).

Que cette refonte vise essentiellement :

- Une meilleure division des pouvoirs entre le congrès et le CC.
- À donner une place importante aux associations membres en réduisant le pouvoir des comités et conseils.
- À trouver une solution pour éviter une trop grande concentration des votes de certaines universités en favorisant une plus grande cohésion entre ces dernières.
- À favoriser une meilleure intégration des associations à l'extérieur des grandes centres urbains.

Qu'une ou plusieurs ébauches de modification aux statuts et règlements soient présentée-s dans un congrès subséquent.

2. Que l'ASSÉ élabore un plan d'action pour intégrer les écoles secondaires à la structure ainsi que trouver des façons pour réseauter les militantes et militants des écoles secondaires. Ces actions peuvent se matérialisé comme suit :
  - La création d'une plate forme Internet,
  - facebook,
  - journal secondaire,
  - La création d'un comité au sein du CC...

Que Alex Desrochers et ... soumettent un plan d'action lors d'un Conseil de Coordination subséquent.